

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 janvier 2021

---

RÉNOVANT GOUVERNANCE SERVICE PUBLIC EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT  
EN GUADELOUPE - (N° 3780)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 13

présenté par  
M. Mathiasin

-----

**ARTICLE 2**

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« 1° *bis* Des représentants des personnels des membres dudit syndicat mixte ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à intégrer, dans la commission de surveillance du syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe, les représentants des personnels des membres dudit syndicat mixte.